

« Le gouvernement a su ne pas pousser les syndicats à bout »

HENRI VACQUIN, directeur des études d'Ideé Consultants, un cabinet de conseil en relations sociales

Les fédérations de cheminots reconduisent la grève mais acceptent de négocier mercredi avec la direction. Est-ce le signe d'un déblocage ?

■ **Henri Vacquin.** Ça me semble à l'évidence un début de sortie de crise. Même si, bien sûr, on n'arrête pas du jour au lendemain un mouvement comme celui-ci. Car, ne l'oublions pas, il y a là une colère légitime des cheminots qu'on est obligée d'entendre et de comprendre. **Selon vous, l'équipe gouvernementale a-t-elle bien géré le dossier ?**



(LP/FREDERIC DUGIT.)

Je trouve effectivement que Sarkozy, Fillon, Bertrand, Soubie ont assez bien mené la barque. Ils avaient une obligation de résultats après les engagements très forts de la campagne présidentielle. Ils ont su jusqu'à présent jouer sur deux tableaux. Ils ont, d'une part, donné des gages à leur majorité, notamment l'UMP, laquelle est partie hier à la rescousse du gouvernement, dans le cadre d'une manifestation totale-

ment maîtrisée et qui n'a donné lieu à aucun dérapage. D'autre part, Sarkozy a fait en sorte de ne pas emmener les syndicats à Canossa, c'est-à-dire de ne pas les pousser à bout. Il va demander aux entreprises de lâcher du lest.

Ainsi les organisations syndicales pourront ne pas revenir vers leur base les mains vides. En outre, c'est une façon de les ménager pour les autres réformes qui se préparent, comme celles des retraites du régime général et la Sécurité sociale.

Vous pensez que la CGT va signer la réforme des régimes spéciaux ?

Je ne le pense pas. Mais, la CGT a entamé une vraie mue dans ce conflit. Elle a montré qu'elle acceptait de négocier mais sans pour autant donner de blanc-seing au gouvernement ou au patronat. Elle ne signera donc pas. Mais elle garde les deux fers au feu.

Selon vous, le règlement de ce conflit va permettre au gouvernement de poursuivre ses réformes ?

En tout cas, Sarkozy aura réussi à impulser une modification des pratiques syndicales. Mais la France ne se limite pas aux entreprises publiques et à la fonction publique. L'affaire de l'UIMM a révélé à l'opinion publique l'hétérogénéité et donc la fragilité du patronat. On sait que le patronat comme les syndicats manquent de crédibilité. A eux, dans le cadre des négociations actuelles sur le marché du travail et l'emploi, de réoccuper l'espace d'une négociation contractuelle. Eux aussi doivent se donner une obligation de résultats. C'est seulement à ce prix, qu'il y aura un début réel de recomposition des rapports sociaux dans ce pays.

PROPOS RECUEILLIS PAR JANNICK ALIMI